



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le mardi 23 avril 2019 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège no 2 Monsieur Marc Grenier  
Siège no 3 Monsieur Pier-Luc Gilbert  
Siège no 4 Madame Myrienne Poulin  
Siège no 5 Monsieur Jonathan Pépin  
Siège no 6 Madame France Bégin

Monsieur Michel Gosselin, conseiller au siège numéro 1, est absent.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur Éric Rouillard.

Madame Edith Quirion, directrice générale / sec.-trés, agit comme secrétaire d'assemblée.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Eric Rouillard, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**123651-04-2019** Il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 7 : Autres items :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**LÉGISLATION**

**3. BLANCHETTE VACHON :**

- 3.1 RAPPORT FINANCIER 2018
- 3.2 MANDAT – AUDITS 2019

**4. PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2019**

**TRAVAUX PUBLICS**

**5. ACHAT : REMORQUE FERMÉE**

**PERSONNEL**



PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution  
ou annotation

6. EMPLOYÉ DE CAMP DE JOUR – COORDONNATEUR : ÉCHELON

7. AUTRES ITEMS

- SUIVI : INONDATIONS 20 ET 21 AVRIL 2019
- LES BOISÉES DU SANCTUAIRE INC.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. BLANCHETTE VACHON :

3.1 RAPPORT FINANCIER 2018

**123652-04-2019** Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, comme présenté par Eric Vachon, de la firme Blanchette Vachon et associés, le rapport financier de l'année 2018.

3.2 MANDAT – AUDITS 2019

**123653-04-2019** Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme Blanchette Vachon et Associés pour les audits 2019.

4. PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2019

- 123654-04-2019** **Considérant que** la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai ;
- Considérant que** le thème « **DÉCOUVRIR C'EST VOIR AUTREMENT** » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec ;
- Considérant que** les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;
- Considérant que** favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;
- Considérant qu'** il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

**Par conséquent**, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Saint-Benoît-Labre, proclame la semaine du 6 au 12 mai 2019 « **Semaine de la santé mentale** » et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les



PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution  
ou annotation

entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce  
**DÉCOUVRIR C'EST VOIR AUTREMENT.**

**5. ACHAT : REMORQUE FERMÉE**

**123655-04-2019** Considérant que le service des travaux publics a procédé à une demande de prix pour l'achat d'une remorque fermée auprès des entreprises suivantes :

- VR Thetford – modèle 2018 : 7 995 \$, taxes en sus;
- Remorque Idéal – modèle 2019 : 8 454 \$, taxes en sus;
- Précisions Provençal – modèle 2019  
(construite selon nos besoins) : 12 200 \$, taxes en sus;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de la remorque fermée auprès de l'entreprise VR Thetford pour la somme mentionnée en préambule ; d'autoriser le maire et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer les documents requis ; D'autoriser madame Edith Quirion, directrice générale / secrétaire-trésorière à immatriculer ladite remorque de marque Stealth, modèle C7X14S, année 2018, no de série 5WFBE1421JW086518.

**6. EMPLOYÉ DE CAMP DE JOUR – COORDONNATEUR : ÉCHELON**

**123656-04-2019** Il est proposé par madame Myrienne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier l'échelon attribué à madame Joanie Goudreau, coordonnatrice, dans la résolution 123647-04-2019, pour l'échelon 3 en vertu de la politique sur les conditions de travail des employés du service des loisirs et de la culture de Saint-Benoît-Labre.

**7. AUTRES ITEMS**

• **SUIVI : INONDATIONS 20 ET 21 AVRIL 2019**

Monsieur Eric Rouillard, maire, fait un compte-rendu de la situation suite aux inondations survenues les 20 et 21 avril 2019.

• **LES BOISÉES DU SANCTUAIRE**

**123657-04-2019** Considérant que la compagnie *Les Boisées du Sanctuaire* est en attente d'une décision de la Commission de la Protection du territoire Agricole du Québec ;

**Considérant** que la municipalité ne peut autoriser des activités commerciales sur le lot 4 699 206 tant que ladite compagnie Les Boisées du Sanctuaire n'a pas obtenu toutes les autorisations requises ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de rappeler aux dirigeants de la compagnie Les Boisées du Sanctuaire, qu'à titre de contribuable corporatif, ils se doivent de respecter les lois et règlements tant provinciaux que municipaux ; à défaut, ils peuvent être sanctionnés.



PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

N° de résolution  
ou annotation

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE

**123658-04-2019** Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 20 h 10.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Eric Rouillard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.

ERIC ROUILLARD, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.